



Air France

L'essentiel du CSEE CC

Le 17 octobre 2023

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres



CR CSEE CC du 17 octobre 2023

Bilan SST Trimestriel

AT : seuil de 91 sur le CC pour 2023. A ce jour, 71 AT avec arrêt de travail dont 25 pour le 3e trimestre, donc au-delà du seuil. Sur les 25 AT, 9 concernent ORY. 9 RPS déclarés, dont 8 sur ORY. Absence de traçabilité des ICP et des AT...

A noter : Prise en compte des ICT (Incivilité tiers) à partir de maintenant. Concernant les sous-traitants, c'est Mme Sylvie William qui diffuse la culture sécurité AF depuis quelques mois auprès des sous-traitants.

Les travaux en piste sont annoncés dans les locaux par un affichage : la CSSCT n'est pas officiellement informée !

Nos commentaires et interventions : Nous alertons la Direction quant au climat anxigène qui règne à Orly et à la montée des RPS par manque de visibilité et peur de l'avenir. La médecine du travail corrobore nos dires. Les DU et Papripact ne sont toujours pas alimentés convenablement au regard des engagements pris par la Direction en 2021, pourtant, ce sont des obligations légales et il appartient à l'employeur de veiller à la santé morale et physique de ses salariés. Malgré la situation vécue dans le Grand Ouest l'automne dernier et le DGI de TLS (danger grave et imminent), malgré les conclusions de l'expertise Syndex grand ouest, force est de constater que le questionnaire QSOP n'est toujours pas lancé. Aucun arbre des causes réalisé en 2023 !!

Quid de la prévention primaire ?!! L'évaluation des risques dans le cadre des projets de transformation et de réorganisation est inexistante ou pas en adéquation avec la réalité !! Le coordinateur de la CSSCT va contacter les inspections du travail et la CRAMIF au vu de la gravité de la situation. Nous faisons remarquer à la Direction que ce n'est pas au salarié de faire la demande d'un AT ! Nous demandons la traçabilité des ICP en commission CSSCT comme pour les AT, la Direction diffusera aux commissaires la LIDF qui reprend les ICP. Nous réitérons notre demande d'étudier tous les AT avec ou sans arrêt, les AT de trajet, etc. La Direction prend le point et fera une communication tous les 6 mois.

Information sur le programme Hiver 2023



Le site : [CFE-CGC Air France Court Courrier](https://www.cfe-cgc.com)



Adhésion :)

Corse : proche du programme de l'an passé. Diffusion jusque fin été 2024 malgré les discussions DSP.ORY : Réduction de fréquences sur ALG (9 ISO 14).

Arrêt CMN : ligne saisonnière avec clientèle loisir estivale, meilleure résistance à CDG, c'est une réalité économique (coûts variables non couverts sur ORY-CMN).

Projet DGAC 4-Flight : Suite nouvel outil du contrôle aérien, demande de la DGAC d'abattre les programmes de toutes les Cies au départ d'Orly. Suppression de nos vols= 28% du 09/01/2024 au 14/02/2024. Vols COI et Corses protégés. Basculement définitif du nouvel outil nov-déc. 2024. HUB de LYS préservé, 61 fréquences entre CDG et LYS (+5 vs 2022) mais forte dépendance au trafic affaires donc ajustement du programme les week-end. Aéroport de CFR fermé ponctuellement.

Accélération du plan Vesta : 30% de vols en moins ISO 13% envisagés au départ. Puis, la crise Covid 19 et la crise climatique ont changé la donne : la navette TLS n'est plus rentable aujourd'hui /2019. Développement du MC et du LC à CDG car plus attractif et plus rentable.

Quid de l'APLD pendant les 5 semaines de 4-Flight ? Cela rentre dans les possibilités de l'accord selon A. Jensen. La Direction va revenir vers les signataires de l'accord.

A noter : CDG-domestique : W23, activité en hausse / W22, supérieure à W19. Obligation d'utiliser les slots à 80-90%.

Nos commentaires et interventions : Puisque nous allons subir très prochainement un abatement des programmes liés au projet 4 Flight, nous demandons à la Direction d'accorder les PFA, les RHC (CHS) les oxygénations, les formations ISO APLD qui pour notre DRH pourrait répondre à la situation. Même si nous comprenons le changement d'attitude des entreprises envers le transport aérien générant la chute de notre clientèle affaires, nous ne pouvons que constater le manque d'ambition et d'agilité de notre Direction qui n'a pas souhaité développer la clientèle loisirs au départ d'Orly pour des lignes MC et LC.

Information du Président

AT en hausse Orly, incidents bagages en hausse suite pannes tapis et trieurs, d'où le NPS en baisse. Augmentation de la masse salariale suite à la revue salariale annuelle. Les dépenses ne baissent pas autant que les sièges offerts. 132 têtes en moins au CC, essentiellement à ORY: conséquence sur le niveau de subventions pour le CSE qui sera en baisse si les effectifs continuent à fondre à cette vitesse : pérennité de l'établissement remise en cause.

Information RH

Actionnariat Salariés : Communication aux salariés avec onglet sous Intralignes (ouverture très prochaine y compris aux salariés partis en DFC). Abondement d'AF. Des relais vont être mis en place pour expliquer les tenants et aboutissements du dispositif.

Information du Bureau

Discussions en cours avec les autres CSE concernant l'accord de péréquation restaurants permettant à tous les restaurants de pouvoir fonctionner et aux salariés de pouvoir se restaurer partout quel que soit leur CSE d'appartenance. Le Bureau décide également d'annuler les séjours thalasso prévus à Hammamet en mars au regard du contexte géopolitique au moyen Orient, ne souhaitant prendre aucun risque lié à la sécurité des salariés du CC.